[illegible] JUIN 1849.

[illegible] DROLOUET.
[illegible] F. KENNER.
[illegible] BORDELON.
[illegible] JACKSON.
[illegible] M. CONRAD.

## NOUVELLES D'EUROPE.

[illegible] hier matin, comme nous [illegible], nos liasses de journaux européens [illegible] avons dépouillés avec soin [illegible] s'en convaincre par l'abondance [illegible] que nous en donnons. Nos [illegible] cependant rien d'absolu [illegible] dans les avis que nous publions [illegible] aux dépêches télégraphiques [illegible] plusieurs jours à l'avance au [illegible] trouveront ce que [illegible] transmettre les excellens [illegible] correspondant de Baltimore, [illegible] et exacts.

[illegible] surtout l'attention au message [illegible] la république française, présenté [illegible] législative dans la séance du 6 [illegible] Comme nos dates de Paris s'arrêtent [illegible] l'accueil que ce document [illegible] la presse française. Nous [illegible] cependant, ou le message [illegible] aura trouvé des censeurs [illegible] pas que le langage n'en soit [illegible] sensible que le président ne [illegible] pas se prononcer nettement [illegible] questions, telle par exemple que [illegible] en Italie, la plus grave [illegible] moment. Quel a été le but primitif [illegible] et que prétend faire à cette [illegible] Le général Oudinot [illegible] à Rome de vive force? [illegible] continuer à bivouaquer sur [illegible] en vue de la capitale chrétienne [illegible] que signifie ce rôle et à quoi [illegible] politique expectante? Est-ce [illegible] sont destinées à faire la [illegible] de Rome, ou bien n'ont-ils été [illegible] que pour rétablir le pape [illegible] temporelle? Voilà ce que [illegible] depuis long-temps, et malheureusement [illegible] ne se trouve nulle part [illegible] de Louis Napoléon. Celle-ci [illegible] à justifier l'intervention, et il [illegible] mais il garde un profond [illegible] sa conduite ultérieure. C'est [illegible] ne pas tout dire, mais il [illegible] pour que le pouvoir législatif [illegible]

[illegible] ministère, dont la composition [illegible] de nos lecteurs, a été inauguré [illegible] presse à immédiatement exprimé [illegible] légitimes sur la durée d'un cabinet [illegible] à une pensée de [illegible] ce que nous lisons dans [illegible]

[illegible] jours de laborieux enfantement [illegible] cabinet! [illegible] la présidence du [illegible] ministère de la justice. [illegible] de l'intérieur de 18 [illegible] sous lequel le [illegible] a été arrêté; le ministère [illegible] ignobles caricatures [illegible] du général Cavaignac [illegible] de la République ont [illegible] millions d'exemplaires; le [illegible] des préfets placardaient [illegible] contre Louis Napoléon [illegible] affiches, qu'ils signaient [illegible] qualité de préfet [illegible] Moniteur a recueilli et [illegible] dédaigneuses prononcées [illegible] de Louis Napoléon Bonaparte [illegible] 10 décembre, au [illegible] le général Cavaignac; [illegible] M. Léon Faucher; [illegible] ministre des travaux [illegible]

[illegible] confiée à M. de Tracy. [illegible] des mains du général [illegible] électeurs de la Haute-Loire [illegible] abandonné de ses [illegible] Inférieure, remplace M. [illegible] de l'agriculture et du Commerce [illegible] pour successeur M. de [illegible] le ministère de finances [illegible] garde M. Passy. [illegible] l'annonçait, le cabinet [illegible] même sort que tous les cabinets [illegible] que tous les cabinets passés [illegible] par les mêmes bancs [illegible] de l'observation [illegible] M. Dufaure apportera [illegible] M. Barrot un concours qui le [illegible] tout ministère qui, depuis [illegible] à la tribune, sera un [illegible] MM. Dufaure, [illegible] ne tarderont pas à [illegible]

[illegible] le même journal:
[illegible] de l'Assemblée législative [illegible] d'hui, 2 juin, au commencement [illegible] M. Dupin, en prenant [illegible] a prononcé un discours [illegible] qu'il ne considérait pas [illegible] comme un immense [illegible] une charge qui [illegible] en tout temps, surtout [illegible]

[illegible] l'Assemblée a confirmé [illegible] pouvoirs, qu'elle a interrompu [illegible] la communication [illegible] du nouveau cabinet, [illegible] des pouvoirs n'a amené [illegible] L'Assemblée a [illegible] M. Germain Sarrut, nommé [illegible] a repoussé la proposition [illegible] parlementaire sur les élections [illegible] renvoyé à lundi pour se prononcer [illegible] de même nature relatives [illegible] électorales de département [illegible]

[illegible] en Allemagne et en Italie [illegible] aux avis que nous [illegible]

## [illegible] DE L'OREGON.

[illegible] à New-York des nouvelles [illegible] février. La [illegible] en hiverné le 16 [illegible] de plusieurs semaines [illegible] importantes, et [illegible] petite colonie, [illegible]

Si les chambres approuvent la conduite de lord Elgin et engagent le gouvernement à le maintenir au pouvoir, il est certain qu'un soulèvement général éclatera dans tout le Canada.

**Incendie a New-York.**—Un vaste édifice à quatre étages, situé au coin de la [illegible] rue et de la 10me avenue, à New-York, a été détruit par les flammes le 19 de ce mois. La perte est évaluée à $30,000.

**Le Choléra a St Louis.**—Il y a seize cimetières à St Louis, mais les journaux ne publient pas toutes les listes d'inhumations, ce qui ne nous permet pas de savoir au juste le chiffre de la mortalité. Le 31 de ce mois, le nombre des inhumations dans onze des cimetières était de 102. Il y avait eu ce jour-là 67 décès causés par le choléra; le lendemain ce chiffre s'élevait à 65. L'épidémie ne se ralentit pas dans sa marche ascensionnelle.

### Chronique Locale.

Vol.—Ch. Major, alias Perry, alias Canadian Bob a été arrêté hier dans la 1re Municipalité, sous accusation de vol. Il paraît que l'accusé vendit il y a quelque temps un revolver à George Witté et que depuis cette arme a été réclamée comme objet volé. L'affaire n'a pas encore été examinée.

— Wm. H. Wilders a fait hier un affidavit pardevant le recorder Génois contre M. et Mme Wenman qui, dit-il, ont enlevé plusieurs objets appartenant à la succession de Mme Eliza Bensinger.

— Une dizaine de vagabonds ont été envoyés hier à la maison de travail par le recorder Génois.

— Un nommé Napoléon Cambon, tenant une groceri à l'encoignure des rues St-Louis et Bourbon, a été arrêté hier sous l'accusation d'avoir acheté d'un esclave appartenant à M. Hass, rue de Chartres, divers objets qu'il savait avoir été volés. On a trouvé chez l'accusé plusieurs articles qui ont été identifiés par le propriétaire. Cette affaire sera examinée aujourd'hui.

## MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le président de la République a transmis le 6 juin, à l'Assemblée, le Message qu'il doit lui adresser, aux termes de l'article 52 de la Constitution.

Voici le texte de ce document:

Messieurs les représentans,

La Constitution prescrit au président de la République de vous présenter chaque année l'exposé de l'état général des affaires du pays.

Je me conforme à cette obligation, qui me permet, en vous soumettant la vérité dans toute sa simplicité, les faits dans ce qu'ils ont d'instructif, de vous parler aussi de ma conduite passée et de mes intentions pour l'avenir.

Mon élection à la première magistrature de la République avait fait naître des espérances qui n'ont point encore pu toutes se réaliser.

Jusqu'au jour où vous vous êtes réunis dans cette enceinte, le pouvoir exécutif ne jouissait pas de la plénitude de ses prérogatives constitutionnelles. Dans une telle position, il lui était difficile d'avoir une marche bien assurée.

Néanmoins, je suis resté fidèle à mon Manifeste.

A quoi, en effet, me suis-je engagé en acceptant les suffrages de la nation?

A défendre la société audacieusement attaquée;

A affermir une République sage, grande, honnête;

A protéger la famille, la religion, la propriété;

A provoquer toutes les améliorations et toutes les économies possibles;

A protéger la presse contre l'arbitraire et la licence;

A diminuer les abus de la centralisation;

A effacer les traces de nos discordes civiles;

Enfin à adopter à l'extérieur une politique sans arrogance comme sans faiblesse.

Le temps et les circonstances ne m'ont point permis d'accomplir tous ces engagemens; cependant de grands pas ont été faits dans cette voie.

Le premier devoir du gouvernement était de consacrer tous ses efforts au rétablissement de la confiance, qui ne pouvait être complète que sous un pouvoir définitif. Le défaut de sécurité dans le présent, de foi dans l'avenir, détruit le crédit, arrête le travail, diminue les revenus publics et privés, rend les emprunts impossibles et tarit les sources de la richesse.

Avant d'avoir ramené la confiance on aurait beau recourir à tous les systèmes de crédit, comme aux expédiens les plus révolutionnaires, on ne ferait pas renaître l'abondance là où la crainte et la défiance du lendemain ont produit la stérilité.

Notre politique étrangère elle-même ne pouvait être à la hauteur de notre puissance passée, qu'autant que nous aurions reconstitué à l'intérieur ce qui fait la force des nations: l'union des citoyens, la prospérité de nos finances.

Pour atteindre ce but, le gouvernement n'a eu qu'à suivre une marche ferme et résolue, en montrant à tous que, sans sortir de la légalité, il emploierait les moyens les plus énergiques pour rassurer la société.

Partout aussi il s'efforcera de rétablir le prestige de l'autorité, en mettant tous ses soins à appeler aux fonctions publiques les hommes qu'il jugeait les plus honnêtes et les plus capables, sans s'arrêter à leurs antécédens politiques.

C'est encore afin de ne pas inquiéter les esprits, que le gouvernement a dû ajourner le projet de rendre la liberté aux victimes de nos discordes civiles. Au seul mot d'amnistie, l'opinion publique s'est émue dans des sens divers; on a craint le retour de nouveaux troubles; néanmoins j'ai usé d'indulgence partout où elle n'a pas eu d'inconvéniens.

Les prisons se sont déjà ouvertes à 1,570 transportés de juin, et bientôt les autres seront mis en liberté sans que la société ait rien à en craindre: quant à ceux qui, en vertu de décisions des conseils de guerre, subissent leur peine aux bagnes, quelques-uns d'entre eux, devant être assimilés aux condamnés politiques, seront placés dans des maisons de détention.

La marche suivie avait, en assez peu de temps, rétabli la confiance; les affaires avaient repris un grand essor, les caisses d'épargne se remplissaient; depuis la fin de janvier, le produit des contributions indirectes [illegible] n'avait pas cessé de s'accroître, et s'était rapproché, en avril, des temps les plus prospères. Le Trésor avait retrouvé le crédit dont il a besoin, et la ville de Paris avait pu contracter un emprunt dont le taux avantageux [illegible] négociation qui rappelait l'époque où la confiance était la mieux affermie; les demandes en autorisation de sociétés anonymes se multipliaient; le nombre des brevets d'invention augmentait de jour en jour; le prix des offices, le taux de toutes les valeurs qui avaient subi une dépréciation si grande se relevait graduellement; enfin, dans toutes les villes manufacturières, le travail avait recommencé, et les étrangers affluaient de nouveau à Paris. Ce mouvement heureux, arrêté un moment par l'agitation électorale, reprendra son cours à l'aide de l'appui que vous prêterez au gouvernement.

Après cette revue générale, le Président expose nettement la situation financière du pays et passe à la garde nationale, à l'armée et à la marine.

La garde nationale, qui s'est montrée presque partout animée du sentiment [illegible], compte aujourd'hui près de 4 millions d'hommes, dont 1 million 200,000 sont armés de fusils [illegible].

Elle possède 500 canons.

L'organisation de 809 bataillons de gardes nationaux mobilisables est préparée conformément au décret du 22 juillet dernier.

Quant à la garde mobile engagée pour une seule année en 1848, la réorganisation au mois de janvier dernier fit descendre l'effectif de 13,000 à 6,900 hommes; ce qui a produit une économie de 7 millions.

L'armée, toujours fidèle à l'honneur et à son devoir, a continué, par son attitude ferme et inébranlable, à contenir les mauvaises passions à l'intérieur, et à donner à l'extérieur une juste idée de notre force.

Nous avons maintenant sous les armes un total de 451,000 hommes et de 93,754 chevaux.

Nous possédons [illegible] bouches à feu de tout calibre, dont 13,770 en bronze; les bouches à feu de campagne sont au nombre de 5,129.

C'est [illegible] notre armée que l'Algérie doit le repos dont elle jouit. Une certaine agitation s'était manifestée chez les Arabes et les Kabyles, mais des opérations bien combinées et bien exécutées y ont [illegible] rétabli l'ordre et la sécurité. Notre influence s'en est accrue.

Les travaux [illegible] à Alger et ceux qui ont pour but de créer des [illegible] et des voies de communication se poursuivent [illegible] permis par les allocations législatives.

La colonisation privée [illegible] récoltes de petite [illegible] de progrès.

L'installation et le développement des colonies agricoles [illegible]

Notre flotte, qui protège nos colonies et fait respecter notre pavillon sur toutes les mers, se compose:

De la flotte active [illegible] vaisseaux, de [illegible] frégates, 10 corvettes, [illegible] bricks, [illegible] et [illegible] bâtimens légers [illegible]

[illegible]

Redevenues éprouvés par les événemens politiques, l'année 1848 a été, comme [illegible] attendre, désastreuse [illegible] intérieur français. On n'est [illegible] quer exactement la valeur [illegible] dernière n'étant pas encore [illegible] terminer le chiffre; mais on [illegible] ce chiffre [illegible] réduit [illegible] des matières [illegible] a beaucoup perdu. [illegible] de 25,941 tonnes à [illegible] lions 173,000 tonnes [illegible] de 131,000 [illegible] 15,000 à 7,000, etc.

Un élément [illegible] de juger assez exactement des [illegible] du commerce extérieur en 1848: c'est la recette des douanes.

En 1846, elle avait donné en moyenne mensuelle environ 11 millions.

Durant les mois de janvier et février 1848, elle produisit une moyenne de 9 millions 780,000 fr. A partir de mars et pour chacun des mois suivants, elle va en s'affaiblissant, et ne donne plus, en moyenne, qu'environ 6 millions; durant les mois de juillet, août et septembre la recette se relève, un peu au-dessus de 8 millions; enfin, pour les mois d'octobre, novembre et décembre, elle atteint le chiffre de 9 millions, c'est-à-dire plus du double de ce qu'avaient produit les mois les plus agités de l'exercice.

Il est facile de voir que dans le cours du dernier trimestre, et à mesure que le pays approchait du moment où le pouvoir allait se trouver régulièrement et définitivement constitué, la marche des affaires commerciales s'améliorait en même temps que se raffermissait la confiance publique.

Cette influence s'est fait principalement sentir sur nos exportations. Presque tous les articles avaient, durant le premier semestre, éprouvé de fortes pertes. A l'aide de l'élévation et de l'extension des primes (décret du 10 juin 1848), elles reprennent une activité qui se fait particulièrement remarquer vers la fin de l'année. A cette époque la diminution disparaît pour la majeure partie des articles; pour certains même, comme les vins, les eaux-de-vie, les soieries et les toiles, il y a, comparativement à 1847, quelque accroissement.

Mais c'est en examinant les résultats des premiers mois de 1849 qu'on aperçoit plus évidemment encore ce mouvement améliorateur.

La réforme pénitentiaire, la santé publique, les travaux et l'industrie, l'instruction publique sont ensuite examinés minutieusement, mais comme ces questions n'offriraient qu'un médiocre intérêt à nos lecteurs, nous passons à cette partie du message qui traite des relations de la France avec les puissances étrangères:

Il est dans la destinée de la France d'ébranler le monde lorsqu'elle se remue, de le calmer lorsqu'elle se modère. Aussi l'Europe nous rend-elle responsables de son repos ou de son agitation. Cette responsabilité nous impose de grands devoirs; elle domine notre situation.

Après février, le contre-coup de notre révolution se fit sentir depuis la Baltique jusqu'à la Méditerranée, et les hommes qui me précédèrent à la tête des affaires ne voulurent pas lancer la France dans une guerre dont on ne pouvait prévoir le terme. Ils eurent raison.

L'état de la civilisation en Europe ne permet de livrer son pays aux hasards d'une collision générale qu'autant qu'on a pour soi d'une manière évidente le droit et la nécessité. Un intérêt secondaire, une raison plus ou moins spécieuse d'influence politique ne suffisent pas; il faut qu'une nation [illegible], si elle s'engage dans une lutte colossale, puisse justifier à la face du monde, ou la grandeur de ses succès, ou la grandeur de ses revers.

Lorsque je parvins au pouvoir, de graves questions s'agitaient sur divers points de l'Europe. Au-delà du Rhin comme au-delà des Alpes, depuis le Danemark jusqu'en Sicile, il y avait pour nous un intérêt à sauvegarder, une influence à exercer. Mais cet intérêt et cette influence méritaient-ils, pour être énergiquement soutenus, qu'on courût les chances d'une conflagration européenne? Voilà la question: ainsi posée, elle devenait facile à résoudre.

Sous ce point de vue, dans toutes les affaires extérieures qui ont été le sujet de négociations que nous allons passer en revue, la France a fait ce qu'il était possible de faire pour l'intérêt de ses alliés, sans cependant recourir aux armes, cette dernière raison des gouvernemens.

La Sicile, il y a près d'un an, s'était insurgée contre le Roi de Naples. L'Angleterre et la France intervinrent avec leur flotte pour arrêter des hostilités qui prenaient le caractère du plus cruel acharnement, et il faut le dire, quoique l'Angleterre eût plus d'intérêt dans cette question que la France elle-même, les deux amiraux [illegible] d'un commun accord pour obtenir du Roi Ferdinand en faveur des Siciliens une amnistie complète et une Constitution qui garantissait leur indépendance législative et administrative. [illegible] Les amiraux quittèrent la Sicile, forcés d'abandonner le rôle médiateur, et bientôt la guerre recommença. Un peu plus tard, ce même peuple, qui avait repoussé des conditions favorables, était obligé de se rendre à discrétion.

Au nord de l'Italie, une guerre sérieuse avait éclaté, et [illegible] lorsque l'armée piémontaise poussa ses succès jusqu'au Mincio, l'on a pu croire que la Lombardie recouvrait son indépendance. [illegible] le Roi de [illegible] se retirer dans ses Etats.

A l'époque de mon élection, la médiation de la France et de l'Angleterre avait été acceptée par les parties belligérantes. [illegible] Quoique l'Autriche [illegible] à Bruxelles, [illegible] le gouvernement français conseilla au Piémont de [illegible] un mouvement qui l'entraînait à la guerre, et de ne pas recommencer une lutte trop inégale.

Ce conseil ne fut pas suivi, vous le savez, et après une nouvelle défaite, le Roi de Sardaigne [illegible] directement avec l'Autriche un nouvel armistice.

Quoique la France ne fût pas responsable de cette conduite, elle ne pouvait pas permettre que le Piémont fût écrasé, et du haut de la tribune, le gouvernement déclara qu'il maintiendrait l'intégrité du territoire d'un pays qui couvre une partie de nos frontières. D'un côté, il s'est efforcé de modérer les exigences de l'Autriche demandant une indemnité de guerre qui parut exorbitante; de l'autre, il a engagé le Piémont à faire de justes sacrifices pour obtenir une paix honorable. Nous avons tout lieu de croire que nous réussirons dans cette œuvre de conciliation.

Tandis qu'au nord de l'Italie se passaient ces événemens, de nouvelles commotions venaient au centre de la Péninsule compliquer la question.

En Toscane, le grand duc avait quitté ses Etats; à Rome s'était accomplie une révolution qui avait vivement ému le monde catholique et libéral. En effet, depuis deux ans on était habitué à voir sur le Saint-Siége un Pontife qui prenait l'initiative des réformes utiles, et dont le nom, répété dans des hymnes de reconnaissance d'un bout de l'Italie à l'autre, était le symbole de la liberté et le gage de toutes les espérances, lorsque tout à coup l'on apprit avec étonnement que le souverain, naguère l'idole de son peuple, avait été contraint de s'enfuir furtivement de sa capitale.

[illegible]

Mis en demeure de nous expliquer, nous n'avions que trois moyens à adopter:

Ou nous opposer par les armes à toute espèce d'intervention, et en ce cas, nous rompions avec toute l'Europe catholique pour le seul intérêt de la République romaine que nous n'avions pas reconnue;

Ou laisser les trois puissances coalisées rétablir à leur gré et sans ménagement l'autorité papale;

Ou bien, enfin, exercer de notre propre mouvement une action directe et indépendante.

Le gouvernement de la République adopta le dernier moyen.

Il nous semblait facile de faire comprendre aux Romains [illegible]

[illegible]

[illegible] Le gouvernement central de l'Allemagne a [illegible] l'incorporation du Schleswig à la Confédération, [illegible] grande partie du peuple était de race allemande.

Cette mesure est devenue la cause d'une guerre acharnée. L'Angleterre a offert sa médiation, qui a été acceptée. La France, la Russie, la Suède se sont montrées disposées à appuyer le Danemark. Des négociations suivies depuis plusieurs mois ont amené à cette conclusion, que le Schleswig formerait, sous la souveraineté du Roi de Danemark, un Etat particulier. Mais ce principe admis, on n'a pu s'entendre sur les conséquences qu'il fallait en tirer, et les hostilités ont recommencé. Les efforts des puissances que je viens de nommer tendent en ce moment à la conclusion d'un nouvel armistice, préliminaire d'un arrangement définitif.

Le reste de l'Allemagne est agité par de graves perturbations. Les efforts faits par l'Assemblée de Francfort en faveur de l'unité allemande ont provoqué la résistance de plusieurs des Etats fédérés, et amené un conflit qui, en se rapprochant de nos frontières, doit attirer notre surveillance. L'empire d'Autriche, engagé dans une lutte acharnée avec la Hongrie, s'est cru autorisé à appeler le secours de la Russie. L'intervention de cette puissance, la marche de ses armées vers l'occident ne pouvaient qu'exciter à un haut degré la sollicitude du gouvernement, qui a déjà échangé à ce sujet des Notes diplomatiques.

Ainsi partout en Europe il y a des causes de collisions que nous avons cherché à apaiser tout en conservant notre indépendance d'action et notre caractère propre.

Dans toutes ces questions nous avons toujours été d'accord avec l'Angleterre, qui nous a montré un bon vouloir auquel nous devons être sensibles.

La Russie a reconnu la République.

Le gouvernement a conclu avec l'Espagne et la Belgique des traités de poste qui facilitent les communications internationales.

En Amérique, l'Etat de Montevideo s'est singulièrement modifié, d'après les renseignemens de l'amiral qui commande dans ces parages nos forces navales. La population française a quitté une des rives du Rio de la Plata pour l'autre. Ce déplacement de la population française doit nécessairement être pris en considération.

Enfin, messieurs les représentans, si toutes nos négociations n'ont pas obtenu le succès que nous devions en attendre, soyez persuadés que le seul sentiment qui anime le gouvernement de la République, c'est celui de l'honneur et de l'intérêt de la France.

Le président résume ici tous les points qu'il a touchés précédemment et termine ainsi son message:

Ce qui précède suffit, messieurs, je l'espère, pour vous prouver que mes intentions sont conformes aux vôtres. Vous voulez, comme moi, travailler au bien-être de ce peuple qui nous a élus, à la gloire, à la prospérité de la patrie. Comme moi, vous pensez que les meilleurs moyens d'y parvenir ne sont pas la violence et la ruse, mais la fermeté et la justice. La France se confie au patriotisme des membres de l'Assemblée. Elle espère que la vérité, dévoilée au grand jour de la tribune, confondra le mensonge et désarmera l'erreur.

J'appelle sous le drapeau de la République et sur le terrain de la Constitution tous les hommes dévoués au salut du pays. Je compte sur leur concours et sur leurs lumières pour m'éclairer; sur ma conscience pour me conduire; sur la protection de Dieu pour accomplir ma mission.

## FAITS DIVERS.

### Bulletin du Choléra.

On lit dans l'*Union médicale* du 5 juin:

"Depuis trois jours, la marche du choléra a été constamment ascensionnelle, et dans la journée d'hier, l'une des journées les plus chaudes que nous ayons eu à traverser, le nombre des entrées et des décès dans les hôpitaux et les hospices civils a atteint un chiffre que nous n'avions pas encore observé dans la présente épidémie. [illegible] Le chiffre le plus élevé des entrées dans les hôpitaux civils a été le 9 mai, 168 entrées, et celui des décès, le 12 mai 88. Dans la journée d'hier, l'augmentation a été de 24 sur le jour précédent, et le chiffre des entrées est arrivé à 208, celui des décès 119, tandis que le chiffre des sorties a été seulement de 33. Il n'est pas un quartier de la capitale dans lequel les médecins n'aient eu à soigner, depuis deux jours, un grand nombre de cholériques, dans toutes les conditions et dans toutes les classes de la société [illegible] Dans les hôpitaux militaires, l'augmentation s'est fait également sentir [illegible] la maladie est actuellement aussi grande dans la population militaire que dans la population civile."

"Le total des décès à Paris, depuis l'invasion de l'épidémie, était, dans les premiers jours de juin, de 3,616."

M. de Lesseps, ministre plénipotentiaire à Rome, était de retour à Paris le 5 juin au matin. M. de Corcelles, représentant du peuple, accompagné de M. Latour d'Auvergne, est parti le même jour pour Rome chargé d'une mission extraordinaire.

—Par décret du président de la République, M. le général Perrot est nommé général de division et commandant supérieur des gardes nationales de la Seine.

—M. Proudhon a été arrêté le 5 juin à Paris. Voici en quels termes un journal raconte ce fait:

"M. Proudhon a été arrêté hier, à huit heures du soir, au moment où il arrivait à Paris par le chemin de fer du Nord. [illegible]

"Arrivé là, l'officier de paix, qui était vêtu d'une blouse, s'est fait reconnaître par l'adjudant de service qui était au poste [illegible]

"L'officier de paix a déclaré alors à M. Proudhon qu'il était son prisonnier, et l'a invité à entrer dans la caserne, afin de lui épargner le désagrément d'une arrestation sur la voie publique.

"M. Proudhon a compris que toute résistance serait inutile; une voiture a été appelée, et il y est monté accompagné de l'officier de paix, de l'adjudant et de deux sous-officiers.

"M. Proudhon a été aussitôt conduit à la préfecture de police, où il a été écroué entre les mains de M. Carlier."

La *Gazette des Tribunaux*, journal ordinairement bien renseigné, donne sur cette arrestation des détails un peu différens:

"M. Proudhon, malgré les bruits contraires qui s'étaient accrédités, n'a pas quitté Paris depuis l'arrêt de la Cour d'Assises qui l'a frappé d'une condamnation [illegible]; il a été arrêté hier mardi, à huit heures du soir, sur la voie publique.

"Voici [illegible] les circonstances de cette arrestation [illegible] rue de Chabrol, 30, qu'il fut rencontré par un agent du service municipal [illegible]"

[illegible]

## ITALIE.

République Romaine.—[illegible] le négociateur français [illegible] précipitamment quitté Rome [illegible]

Une fois M. de Lesseps [illegible] M. de Lesseps est [illegible] à Paris, pour y chercher de nouvelles instructions.

On lit dans l'*Estensore*:

"Des dépêches arrivées [illegible] annoncent que les hostilités ont été reprises [illegible] Rome. Le triumvirat paraît [illegible] se défendre jusqu'à la dernière extrémité."

La même nouvelle est donnée par la *Patrie* et l'*Estafette*.

La forteresse de Malghera, si vaillamment défendue depuis deux mois par les Vénitiens, a succombé; les troupes autrichiennes y sont entrées le 27 mai, à neuf heures du matin. En apprenant cette nouvelle, qui lui est parvenue à Vienne par dépêche télégraphique, le [illegible] Radetzki est parti pour Mestre avec M. de Bruck, ministre plénipotentiaire du gouvernement autrichien, aux conférences de Milan. En même temps, le bateau à vapeur français le Solon arrivait devant Venise. Ces deux faits rapprochés de la déclaration de M. Manin, qu'il ne traiterait jamais que par l'intermédiaire des puissances médiatrices, permettent d'espérer que ces braves Vénitiens, qui, depuis plus d'un an, soutiennent si héroïquement leur [illegible] renommée, n'éprouveront pas, sans compensation, le contre-coup des fautes, des folies et des désastres du reste de l'Italie.

L'*Opinione* de Turin donne quelques détails sur l'évacuation de la forteresse de Malghera par les Vénitiens. L'insalubrité de la place et les fièvres qui [illegible] beaucoup contribué à cette retraite [illegible] Les Vénitiens ont emporté leur artillerie et toutes les munitions; ils ont fait sauter les huit arches du pont qui conduisait le chemin de fer au centre de la ville, et mis le feu à trois mines, qui ont détruit complètement le fort; en sorte, dit l'*Opinione*, que les Autrichiens ne possèdent qu'un monceau de pierres.

Les Vénitiens ont armé une centaine de bateaux pour empêcher les Autrichiens de commencer aucun ouvrage de l'autre côté du pont. Au siége de Malghera, les Autrichiens avaient 1000 pièces de canon, et les Vénitiens une batterie d'obusiers et 42 pièces de grosse artillerie.

Le *Lloyd autrichien* de Vienne annonce, d'après une dépêche télégraphique de Trieste, qu'Ancône, bloquée par terre et par mer, a été bombardée le 24, le 25 et le 26, jusqu'à ce que les autorités aient consenti à rendre les otages qu'elles retenaient.

Pie IX.—Quelques journaux prétendent qu'à la suite de discussions qui ont eu lieu à Gaëte, depuis le retour du roi de Naples, Pie IX a promis d'abdiquer et de se retirer au couvent de [illegible]. Ce n'est pas la première fois que les journaux mettent en circulation cette nouvelle, qui, sans doute, n'est pas plus vraie cette fois que les autres.

Sicile.—La *Gazette du Midi* nous apporte les nouvelles suivantes:

"Par l'arrivée du Sonita, nous apprenons que le général Filangieri vient de publier une proclamation annonçant que le prince héréditaire recevra le titre de vice-roi en Sicile, et que l'île aura une administration séparée [illegible] La garde nationale de Palerme [illegible] en récompense de sa bonne conduite [illegible] qui ont précédé l'occupation de la ville. [illegible] amnistie générale qui [illegible] de quarante-trois personnes [illegible] en tête desquelles se trouve l'amiral Ruggiero Settimo, chef du gouvernement insurrectionnel."

L'armée française en Italie.—Des nouvelles de Paris du 6 annoncent que la dernière malle de Toulon a apporté des lettres annonçant que dans les 48 heures qui ont précédé le 4, trois mille deux cents hommes avaient été embarqués à ce port pour les Etats romains. Avec un pareil renfort, l'armée française en Italie s'élèvera à près de 30,000 hommes. [illegible] l'ordre d'embarquement.

## ALLEMAGNE.

Francfort.—L'Assemblée constituante a pris une grave résolution: celle de se transporter à Stuttgard. [illegible]

Le tribunal siégera à Erfurt.

## AUTRICHE ET HONGRIE.

La *Gazette de Vienne* annonce officiellement le remplacement du général Welden par le général Haynau dans le commandement de l'armée autrichienne de Hongrie. Le général Welden reprend son poste antérieur de commandant de Vienne. [illegible]

[illegible]

[illegible] Le comte de [illegible] Henry, écuyer [illegible] prochainement.

[illegible] lettre d'Espagne [illegible] de donation convenable pour S. A. R. [illegible] dont le comte de Montemolin est le chef.

C'est là un véritable événement pour l'Espagne, qui lui devra sans doute la fin des troubles civils. [illegible]

Le *Standard*, journal tory, annonce le [illegible] d'une manière aussi positive que le *Times* [illegible] colonnes.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer que VICTOR [illegible] candidat à la place de [illegible] Cour de Juge de Paix pour [illegible] l'élection prochaine.

## LISTE MARITIME.

### Port de la Nouvelle-Orléans.

Navire Medinine, [illegible] New-York.
Goélette [illegible] San Francisco.
Goélette Pioneer, [illegible]

Brick Marshal [illegible] de New-York.
Goélette Marcelo [illegible] St Iago.

[illegible] de Shelbyville.
[illegible] Louis.
[illegible] Avery, de Cincinnati.
[illegible] Louis.
Natchez, Leathers, de Vicksburg.
[illegible] de St Martinville.
Hecla, [illegible], de Grand Ecore.

*Au bas du fleuve et montant.*
Deux bricks et une goélette dont les noms nous sont inconnus.

### LIGNE DE CUNARD.

D'ANGLETERRE.
Hibernia, pour New-York ........ le 16 juin
Canada, pour Boston ........ le 23 juin

D'AMÉRIQUE.
Hibernia, de New-York ........ le 11 juillet
Canada, de Boston ........ le 18 juillet

[illegible] vente d'une maison neuve, en bois, sise à Biloxi, et d'un excellent cocher. La vente aura lieu [illegible] à midi, à la Bourse de [illegible], par H. Vignié, encanteur.

Le navire RADIUS, capitaine Billingham, [illegible]

[illegible]

## MADAME MACÉ

[illegible]

## CALLIGRAPHIE.

Rue de Chartres, No 20. [illegible]

[illegible]

## COMMERCIAL.

[illegible]

ETAT DU COTON.

[illegible]

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

[illegible]

ETAT DU TABAC.

[illegible]

[illegible] PROCTORVILLE.—Lac Borgne.
Distance, 27 milles.
[illegible]
ARRANGEMENTS D'ÉTÉ.
[illegible]

AVIS—Remède infaillible contre la dyssenterie [illegible]

Les personnes ayant des réclamations à faire contre la succession de feu Victoire [illegible]
AMEDEE DUCATEL, [illegible]

$50 de récompense.
Il a été volé avant hier, 27 juin, rue Conti, No 25, entre 2 et 3 heures de l'après-midi, un porte-monnaie en maroquin contenant 3 billets de $100 chaque [illegible] Une montre en or à levier [illegible] Leverpool, No 11,250 [illegible]
F. T. BOURSON, No 98, rue Conti.

Dissolution de Société.
La Société existant sous la raison de BLAKE, DAY, STAUFFER & Co, expirera par limitation le 1er juillet prochain. [illegible]
Robert Blake,
James J. Day,
Isaac H. Stauffer,
Augustus Whiting.
Nouvelle-Orléans, 25 juin 1849.

SOCIÉTÉ—Les soussignés ont formé une société [illegible] BLAKE, DAY & STAUFFER [illegible] 1er juillet prochain.
Robert Blake,
James J. Day,
Isaac H. Stauffer.
Nlle-Orléans, 16 juin 1849.

LE Doct. Frs. CANTIN, [illegible]
Rue St Pierre, 173, [illegible]

AUGUSTIN DEVRON [illegible]

WHISKEY—50 barils vieux Bourbon, à vendre par A. DELAMARE, [illegible] rue St Louis.

RHUM DE LA JAMAIQUE [illegible] A. DELAMARE.

GENIEVRE [illegible] A. DELAMARE.

DAMEJEANNES [illegible] A. DELAMARE.

EAU DE VIE [illegible] A. DELAMARE.

CHANGEMENT DE DOMICILE [illegible] J. & J. TARDOS.

EAUX DE VIE [illegible] J. & J. TARDOS.

VIN [illegible] J. & J. TARDOS.

SAUCISSONS [illegible]

VIN DE LACRIMA [illegible] P. LOGON, [illegible] rue Royale.

CIGARES [illegible] rue Royale.

PORTO [illegible] rue Royale.

CAFE [illegible]

HOTEL DU [illegible] VERT.
TENU PAR MME PRADAT.
[illegible]